

# FC-PSE 2

## Formation Continue aux Premiers Secours en Équipe de niveau 2

Répertoire spécifique : **RS RS5720** certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création 15-12-2021**

**Code Certif Info N° 50872**

**Prérequis :** être détenteur du PSE2, ou d'une Formation continue PSE 2 de moins de 3 ans

### Objectifs de la formation :

Actualiser et de perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 24 mai 2000. Maintenir la compétence de secouriste (PSE 2) nécessaire à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste avec du matériel de premiers secours

### Compétences :

Elles sont définies par le Ministère de l'Intérieur chaque année parmi les compétences PSE1 ET 2

### Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

### Modalités d'évaluation :

Toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- avoir suivi l'ensemble de la formation à la présente unité d'enseignement ;
- démontrer, lors des séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

### Les points forts de la formation :

Maintenir et actualiser ses compétences opérationnelles de secouriste en équipe, BNSSA ou MNS

**Type de parcours :** collectif

### Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/FCPSE2/InscriptionFCPSE2.html>
- Transmission du PSE2 Initial ou équivalence
- Transmission de la dernière Formation Continue PSE2

**Modalités d'admission :** Titulaire du PSE2

### Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 100 €
- Tarif de la formation pour les anciens de l'association: 85€
- Tarif de la formation avec prise en charge : 130 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 12 personnes) : 1050 € + frais de déplacement et de stationnement

**Frais additionnels :** repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire



**Déroulement de la formation** : horaires fixes et définis

**Formation en présentiel ou à distance** : présentiel uniquement

**Durée** : 6 heures de face à face pédagogique

**Rythme de la formation** :

Sur une journée

**Modalités d'entrées ou de sorties** : à date prévue

**Délais d'accès à la formation** : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

**Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap** Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

**Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap** : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

**URL de l'action** : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/FC-PSE2.html>

**Services annexes** :

- *Restauration* : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité
- *Hébergement* : hôtels à proximité
- *Transport* : Tram et métro à 100 m de la salle

**Documents remis en fin de stage** : Attestation de formation continue de Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**Poursuite après le diplôme** :

- Réaliser des postes de secours de manière bénévole ou salarié
- Réaliser une formation continue PSE2 (FC PSE2) annuellement (avant le 31 décembre N+1)
- Se former au BNSSA